

Magnanville

magazine

un état d'esprit



Une fiscalité maîtrisée,
et des projets innovants



sommaire

4 → nous

Un jardin humain pour tous
99 bougies pour notre doyenne
Stop aux incivilités pour mieux vivre ENSEMBLE

6 → notre vie

Budget primitif 2018

10 → notre ville

Les actualités du CCAS

11 → notre territoire

Un guide du routard pour découvrir les richesses de notre territoire

→ à vos agendas

Fête de la ville

Venez découvrir le nouveau thème
de la Fête de la ville

le samedi 9 juin, à partir de 14h30
au Stade des Érables (Avenue des
Érables)

Ouvert à tous.

« Venez nombreux ! »

→ Infos pratiques

Hôtel de ville

2 rue de la ferme – 78200 Magnanville
Tél : 01 30 92 87 27
www.magnanville.fr

Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18

Assistante sociale

Tél : 01 34 97 80 80

ALLÔ PMI (protection maternelle et infantile)

Tél : 0 801 801 078*

ALLÔ Planification familiale

Tél : 0 801 802 803*

ALLÔ Accueil petite enfance

Tél : 0 801 857 978*

*Prix d'un appel local

Bibliothèque municipale Jacques Prévert

Tél : 01 30 92 87 26
www.bibliotheque-mairie-magnanville.net

Le Colombier-Magnanville

Tél : 01 34 77 65 09
www.lecolombier.org

L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56
www.ecole4zarts.net

Administrations

Police : 01 30 94 82 10
Préfecture : 01 39 49 78 00
Sous-préfecture : 01 30 92 74 00
Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00
Conseiller juridique : 01 30 92 87 27
Défenseur des droits : 01 30 92 22 51
Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat
Tél : 01 30 94 82 10



Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE
Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17
Site Internet : www.magnanville.fr - Courriel : contact@mairie-magnanville.fr
Directeur de la publication : Michel LEBOUCC
Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois
Conception de la maquette : Public Imprim
20, rue Croix-des-Vignes - 92230 Gennevilliers - Tél : 01 48 20 69 47
Mise en page : Olivier Bellet
Impression : Imprimerie Environnementale Wauquier - 14 rue Georges Herrewyn - 78270 Bonnières-sur-Seine
Tél : 01 30 93 13 13 - Impression avec des encres végétales
Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.
N° ISSN 2555-1183

Vivons bien ENSEMBLE



Chères Magnanvilloises,
Chers Magnanvillois,

Le budget primitif 2018 a été adopté par la majorité du conseil municipal le 9 avril. L'opposition s'est abstenue. Une opposition qui n'a fait aucune remarque de fond mais un vote d'abstention politique. Je considère ce vote comme la marque de confiance envers mon équipe pour poursuivre notre beau projet pour tous les Magnanvillois. Cet état financier est la résultante d'une gestion rigoureuse et qui intègre les suggestions que vous avez pu nous faire lors de nos échanges.

Cette année, nous avons choisi de faire la part belle à notre cadre de vie. L'occasion m'est donc donnée d'évoquer les incivilités qui sont encore trop fréquentes à Magnanville. Propreté, stationnement gênant, bruit... autant de facteurs qui nuisent à notre quotidien et ont des répercussions supportées par chacun d'entre nous, collectivité et ménages magnanvillois. La civilité désigne l'ensemble des règles et des attitudes à adopter pour mieux vivre en collectivité. À l'inverse, l'irrespect de ces éléments est appelé « *incivilités* » que l'on rattache bien souvent à des problèmes comportementaux, voire d'éducation.

Ces incivilités se retrouvent dans nos relations avec notre voisinage, à l'école, dans les transports, dans les lieux publics. L'article que vous lirez dans cette édition n'a pas la prétention d'être exhaustif sur ces sujets. Il a pour but d'attirer votre attention sur l'importance de respecter le cadre dans lequel nous vivons. Être vigilants pour un environnement agréable est l'affaire de tous, alors continuons à agir pour faire disparaître ces manquements aux règles de vie commune.

Je profite également de cette édition pour vous inviter à nous rejoindre le samedi 9 juin dans l'un des espaces publics privilégiés de notre commune, à l'occasion de la fête de la ville. Rejoignez-nous en famille, entre voisins et amis pour profiter des nombreuses animations gratuites qui vous sont proposées sur le terrain des Érables jouxtant le centre de loisirs. Nous vous y attendons nombreux !

Bien à vous.

Michel LEBouc

Maire,
Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O

→ Dernière minute...

Programme immobilier

La première pierre du programme immobilier des Jardins de la tour a été posée par le maire, Michel Lebouc, et les acteurs du projet, le 17 avril. 150 logements mixant l'accession à la propriété et le locatif devraient être livrés à la fin 2019, en même temps que la future bibliothèque-médiathèque, cœur de ce programme.

Tribunes libres

MAJORITÉ

Soyez attentifs !

Il a été distribué, autour de nos écoles et dans certaines boîtes aux lettres, un « bilan de mi-mandat » qui n'a aucun lien avec la municipalité.

À titre individuel et associatif..., ce qui est écrit dans ce tract est totalement inexact voire détourné. C'est une manœuvre politique qui ne s'affiche pas !

Le maire et son équipe vous informent régulièrement et vous reçoivent sur RV si vous le souhaitez.

Un échange ou une question sont toujours possibles à tout moment par mel ou FB.

Magnanville avec vous, un état d'esprit pour demain

OPPOSITION

Texte non remis.

Magnanville,
Ensemble pour l'Avenir

Un jardin humain pour tous

La ville souhaite créer un jardin partagé. Jean-Philippe Blot, adjoint à l'environnement nous en parle.

Magnanville Magazine : Pourquoi la ville souhaite-t-elle un jardin humain partagé ?

Jean-Philippe Blot : C'est un projet que Michèle Berrezai, élue aux affaires sociales et au handicap et moi-même avons repris avec conviction. Le jardin partagé concrétise la volonté municipale de développer des actions pour ses habitants contribuant au lien social et à la qualité de vie magnanvilloise.

MM : Quel est son principe ?

JPB : Il s'agit de créer un espace écologique, lieu de rencontre et de partage, collectif et solidaire. Les éco-jardiniers volontaires réfléchiront à leurs « envies communes » de jardin. Il sera à l'image des Magnanvillois. Le terme humain est important car il place la notion que ceux qui cultivent ne sont pas les seuls à bénéficier des produits récoltés.

MM : Pourquoi avoir fait appel à l'association La Sève ?

JPB : S'entourer d'une véritable expertise pour conduire ce projet est incontournable. LA SEVE s'impose par sa démarche soucieuse de la bio-diversité, des éco-systèmes et pour la protection de la terre. Les expériences qu'elle mène à proximité nous ont convaincus du fait qu'elle place l'humain comme condition de réussite. Outre ses connaissances techniques, elle propose une démarche globale de développement durable qui correspond à nos préoccupations comme le zéro phyto-sanitaire. Des projections de films et des conférences sur différents thèmes, dont celui de la permaculture sont envisagées.

MM : Qui peut participer à sa réalisation ?

JPB : Tous, de 4 à 99 ans. Si vous avez envie de partager vos connaissances et d'en acquérir, ce jardin sera le vôtre. Tous les savoir-faire sont les bienvenus, tout est à construire ! Les enfants rentreront progressivement dans la ronde et seront pris en charge par l'association qui leur animera des ateliers. Tous les Magnanvillois sont invités à venir écrire la « raison d'être » commune du jardin partagé situé rue des érables.

Plus d'infos : c.peyrouty@seve-asso.fr



Jean-Philippe Blot

Le cimetière se met au vert et opte pour le Zéro Phyto



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la réglementation de la loi de la transition énergétique, interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics et s'applique aux espaces verts, aux promenades, aux forêts et à la voirie. Pour respecter cette norme et protéger notre environnement, nous avons choisi la végétalisation de notre cimetière au lieu du désherbage. Cette gestion écologique du cimetière ne signifie pas une gestion anarchique, ou les herbes indésirables seraient reines. Bien au contraire, elle implique un subtil équilibre entre les fonctions du site et les enjeux environnementaux. Pour ce faire, nos agents des espaces verts ont déjà

retiré 60 m³ de gravillons afin de végétaliser les allées. Le principe est de remplacer les allées en graviers par des allées engazonnées ce qui permettra une pousse moins rapide et nécessitera moins d'intervention. Son entretien sera également plus simple car il suffira juste d'une tonte et aucun produit phytosanitaire (à base de pesticides) ne sera utilisé. Grâce à cette solution nous luttons contre la pollution atmosphérique et des sols. De plus, tout au long de l'année, ce lieu de mémoire va subir une restructuration avec la renaturation des murs en béton et remplacement des haies aux abords du cimetière par des plantes plus adaptées.

Ces incivilités qui nous empoisonnent la vie

Propreté, stationnement gênant, bruit...
Respectons notre cadre de vie.

Non à notre ville dépotoir !

Mégots, papiers, aliments et emballages, encombrants... Chaque semaine les agents municipaux ramassent toutes sortes d'ordures dans les espaces publics.

Respectons les jours de collectes !

- Ordures ménagères : Les lundis.
- Recyclables : Les vendredis tous les 15 jours.
- Déchets verts : Les vendredis du 6 avril au 30 novembre.
- Encombrants : 3 juillet, 27 novembre (secteur violet) ; 4 juillet et 28 novembre (secteur orange).

Plus d'infos : sur le calendrier de collecte 2018 téléchargeable sur magnanville.fr, rubrique cadre de vie.

Objectif zéro dépôt sauvage

Pas moins de 20 dépôts sauvages ont été constatés en janvier et février. Ces délits sont passibles d'une amende de 450 €.

« Ensemble, prenons soin de notre environnement ! ».



Bruit : une gêne pour nos voisins

Pour vos tontes, et votre bricolage, respectez l'arrêté du maire :

- Jours ouvrables : 8h30-12h / 14h-19h30
- Samedi : 9h-12h / 15h-19h
- Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Les travaux effectués par une entreprise sont INTERDITS avant 7h et après 20h en semaine, avant 8h et après 19h le samedi, les dimanches et jours fériés. Ensemble, respectons nos voisins.

Se garer oui mais bien c'est mieux !

Le stationnement est interdit sur un trottoir même devant chez soi, sur les passages piétons et les espaces verts. Nos Agents de Surveillance de la Voie Publique relèvent journalièrement ces infractions qui conduisent à une amende de 135 €. Ensemble respectons la sécurité des piétons et particulièrement nos enfants et personnes à mobilité réduite.



Le vandalisme

Casse d'abribus, tags sur les aires de jeux des enfants, signalétique incitative au respect de la sécurité routière (Zoe et stylo), coupe de branches d'arbres sur le domaine public... sont autant de dégradations trop fréquentes recensées. Les contrevenants encourrent une amende allant de 3750 € à 150000 €, un travail d'intérêt général ou des peines d'emprisonnement selon le délit.



Sarah G.

Je souhaite réagir à propos des dégradations et du manque de civisme à Magnanville. Je trouve inadmissible que l'on casse le matériel ou que l'on jette des détritus dans les rues, les bois ou aux abords du lycée. Nous avons la chance de vivre dans une ville agréable, où il fait bon vivre, mais certaines personnes détruisent elles-mêmes leur cadre de vie. Les conséquences de leur attitude vont bien au-delà du simple aspect visuel donné à nos voies. Quel que soit l'âge, Soyons respectueux de notre environnement.

Budget primitif 2018

Le budget primitif 2018 a été voté à la majorité du conseil municipal, marque de confiance pour le maire et son équipe, le 9 avril en mairie. Maîtrise de la fiscalité locale et projets de ville en sont les maîtres mots. Explications de Françoise Gonichon, 1^{ère} adjointe en charge des finances de la ville.

Magnanville Magazine : Vous êtes en charge des finances communales depuis 2017. Pourquoi avez-vous accepté cette mission ?

Françoise Gonichon : J'ai débuté ma carrière professionnelle dans un établissement bancaire et ai été confrontée aux financements, budgets et placements. Une expérience qui n'est pas si loin de ma charge d'élue même si les finances communales sont très spécifiques et réglementées. C'est un nouveau challenge à relever pour moi et je m'y investis pleinement.

MM : Quels sont vos objectifs cette année ?

FG : Les orientations budgétaires et financières sont la traduction de nos projets et l'expression de nos choix politiques. L'élaboration du budget se fait avec les élus de secteurs et les services municipaux. Le B.P. 2018 est prudent. Il est tourné vers l'investissement et associé à une recherche systématique d'économies et à la volonté d'optimiser les moyens et les coûts tout en maîtrisant la fiscalité locale qui n'augmente que d'1% comme les 3 dernières années + 1% pour le Projet de Ville. Les résultats excédentaires de 2017, avec un important capital disponible, nous confortent dans sa poursuite. Les négociations menées par notre maire ont, de plus, permis de renforcer l'assise financière de la ville. Nous allons doter Magnanville d'infrastructures culturelles et sportives performantes et de qualité malgré les restrictions financières drastiques auxquelles nous sommes soumis et les incertitudes multiples quant à nos recettes (réforme de la taxe d'habitation, baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, obligation de désendettement des collectivités...). L'objectif des élus est bien de maintenir un bon niveau du service public, améliorer le cadre de vie, facteur de lien social et de dynamisme portés aussi par nos manifestations et la richesse de notre tissu associatif.

MM : Une nouvelle tarification des services municipaux est en préparation pour la rentrée scolaire. Pourquoi ?

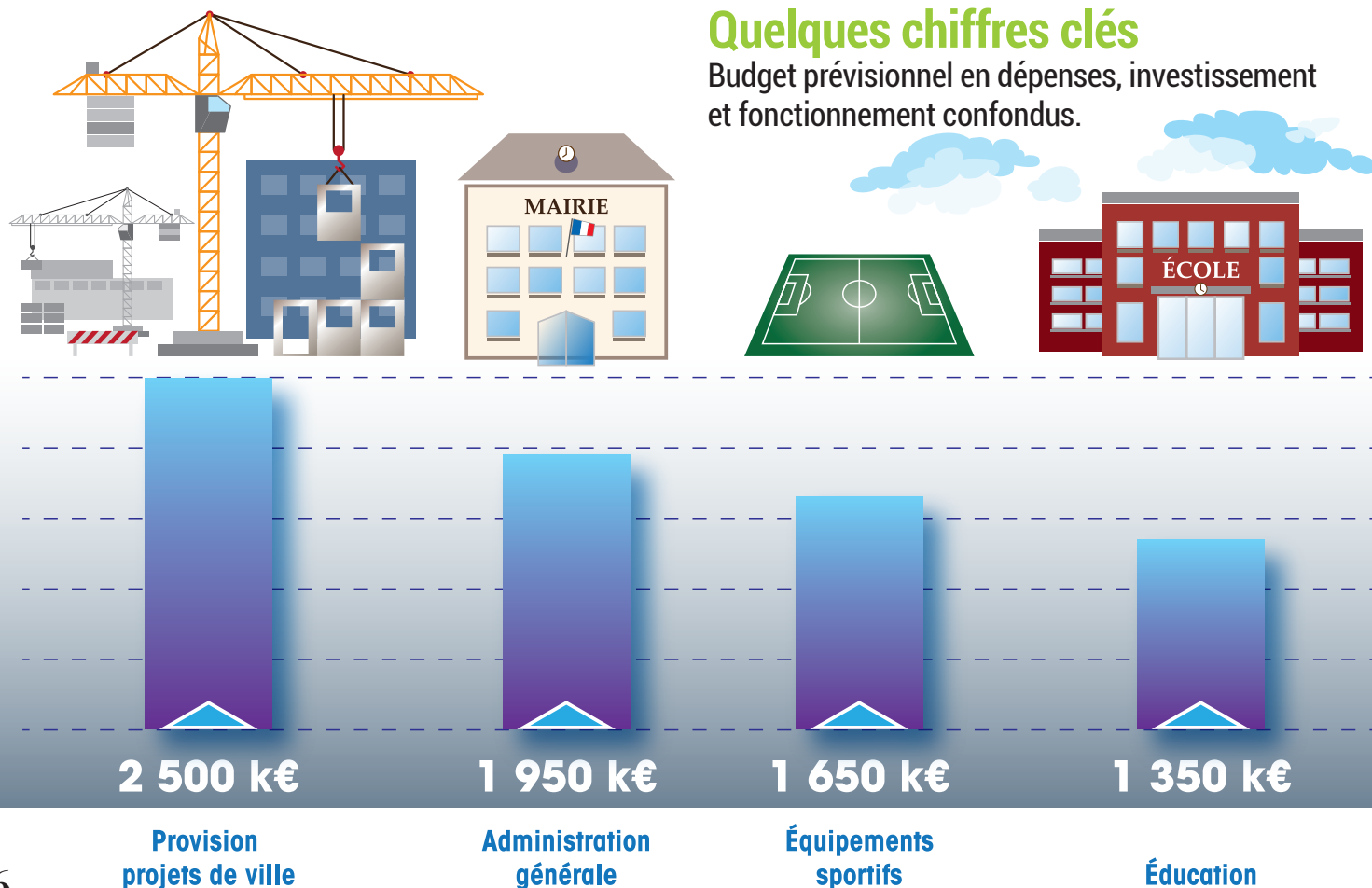
FG : La révision de nos tarifs est un des éléments d'une politique sociale. L'objectif est de parvenir à une meilleure prise en compte des revenus du foyer, par une répartition plus juste. L'accessibilité aux services municipaux sera plus aisée aux familles modestes. Cette réflexion s'est accompagnée de notre volonté de nous équiper d'un outil de gestion des inscriptions « Portail familles » qui sera opérationnel pour la rentrée de septembre.



Françoise Gonichon

Quelques chiffres clés

Budget prévisionnel en dépenses, investissement et fonctionnement confondus.



D'où proviennent les recettes de la commune sur 100€ ?



Le saviez-vous ?

Le Budget primitif est un **budget prévisionnel**. C'est une estimation la plus sincère et véritable des dépenses et recettes prévues dans l'année. Il se doit donc d'être prudent et est réajusté par des décisions modificatives pour tenir compte des changements survenus en cours d'exercice.

L'info + :

L'annuité de la dette représente, à Magnanville, **7€** par habitant contre **98€** au niveau national pour une commune de la même strate.



Équipements culturels



Enfance et jeunesse



Subvention à la vie associative (dont CCAS + RPA)



Entretien de la commune



Tranquillité publique

Du nouveau dans l'assiette des enfants

Depuis le 5 mars, la ville a renouvelé son marché public de restauration collective. La prestation est désormais assurée par la société Convivio.

Manger sainement et équilibré, le midi à la cantine, est l'une des préoccupations de tous. La commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise Convivio sur la base d'un cahier des charges riche en nouveautés et des préconisations réglementaires définies par le Conseil National de l'Alimentation ainsi que d'autres références comme le Plan National Nutrition Santé, le GERMEN.

420 repas par jour (65% élémentaires, 35% maternelles) sont préparés « en liaison chaude » c'est-à-dire à la cuisine centrale des Marronniers par le chef gérant qui a choisi de rejoindre l'équipe de CONVIVIO.

Parmi les nouveautés

Pour éduquer les jeunes générations au « bien manger », les menus privilégient les produits frais et de saison, livrés en circuit court. L'introduction de produits bio à 20% apporte une dimension « durable » des produits servis.

Les enfants seront régulièrement sensibilisés au gaspillage du pain et de l'eau grâce au gachimètre. « Des affichages thématiques leur seront proposés ainsi que des ateliers et animations en classe, en concertation avec les enseignants, à la rentrée prochaine » informe Jean-Philippe Blot, adjoint aux politiques éducatives.

Bon appétit à tous !

Viande à 100% d'origine française excepté l'agneau.
Label rouge pour les volailles.
Viande bovine à 60% issue de la production muscle racé.

Laitages, fruits et légumes provenant majoritairement de maraîchers locaux.
20% à base de produits bio.
Suivez le pictogramme sur le menu.

Poissons frais à 80% et issu d'une pêche durable raisonnée servie en filet sans peau et sans arêtes.

Fromages bio, AOC ou produit industriel pour maîtriser le budget tout en éduquant le goût de l'enfant.
Desserts faits maison 1 fois par semaine au minimum.

Bon à savoir

Une commission des menus composée des délégués des parents d'élèves, des élus, des services municipaux et du prestataire CONVIVIO se réunira tout au long de l'année scolaire pour valider les propositions du cuisinier et de la diététicienne.

Qui est CONVIVIO ?

Retrouvez toutes leurs informations sur www.convivio.fr

Mon Réseau Jeune : Un dispositif complet !

Le dispositif jeunesse de la ville, qui regroupe l'ensemble des activités pour les jeunes, s'est doté d'une plaquette d'information intitulée « Mon Réseau Jeune ». Bourse BAFA, bourse à Projet, jobs d'été, Colom'bar, club ados, et maintenant un point rendez-vous Mission Locale du Mantois en mairie. Tous ces dispositifs au service des jeunes Magnanvillois sont réunis dans un support unique.

Mission Locale, une nouveauté bien orientée

Depuis le mois de janvier, un conseiller de la mission locale du Mantois tient une permanence gratuite à l'hôtel de ville les 3 premiers mercredis du mois de 14h à 17h. Il accompagne les 16-25 ans dans leur insertion professionnelle, l'accès à une formation, à l'emploi, la mobilité, la santé, les loisirs et la culture... La prise de rendez-vous s'effectue en Mairie.

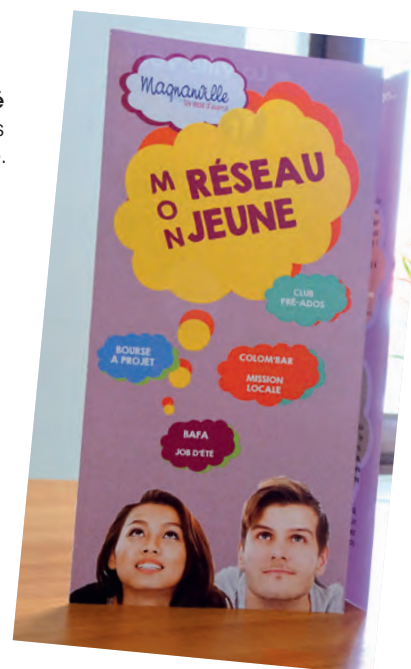
Ces dispositifs vous intéressent ? Renseignez-vous en consultant la plaquette « Mon Réseau jeune » sur le site de la ville ou en la récupérant en Mairie, à la bibliothèque, sur les centres de loisirs de la ville et au club ados.

2018 en chiffres

33 postulants aux jobs d'été

5 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement méthodologique et financier pour passer leur BAFA

2 jeunes ont bénéficié de la bourse à projet



Que fait l'accueil de loisirs cet été ?



Le programme s'annonce riche et éclectique pour les 3-12 ans cet été.

Même s'il est en cours de construction, il mobilise déjà pleinement l'équipe d'animation de la ville. Des sorties sont d'ores et déjà prévues mais aussi des animations sur site organisées par des intervenants extérieurs. Elles stimuleront l'imaginaire et la créativité de vos enfants. Une activité phare sera mise en place chaque semaine. « La municipalité a opté pour l'enrichissement du programme afin qu'un plus grand nombre d'enfants puisse en profiter pleinement » informe Catherine Guerbois, adjointe déléguée à l'enfance et à la jeunesse.

Le programme

Zumba, structure gonflable, création de parfum, ateliers sportifs, conteur, peintre... Ces activités réjouiront vos enfants. Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie ou sur magnanville.fr

Date limite d'inscription :

• 15 juin pour les juilletistes • 13 juillet pour les aoûtistes

Plus d'infos : 01 30 92 87 27

Partez serein en vacances

Vous partez en vacances cet été ? Pensez à vous inscrire au dispositif « Opération Tranquillité Vacances ».

L'OTV, en place toute l'année, permet de porter une attention particulière à votre domicile ou votre commerce en votre absence. Ce dispositif prévoit des patrouilles de surveillance de jour, 7 jours sur 7, par un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) ou par la police Nationale.

Comment faire?

Vous devez impérativement remplir un formulaire disponible à l'accueil de la mairie et sur magnanville.fr et le déposer à l'hôtel de ville 48h minimum avant votre départ. Pensez aussi aux liens de voisinage pour renforcer la vigilance.

Plus d'infos : mairie 01 30 92 87 37



Notre doyenne a fêté ses 99 printemps !

Le 5 avril, Michèle Berrezai, élue aux affaires sociales et au handicap et Michel Lebouc, le maire, ont rendu visite à Janine Peret à l'occasion de ses 99 ans. Ce petit temps festif de partage a permis à notre aînée de se remémorer, entre deux pas de danse, ses jeunes années et de relater ses plus beaux souvenirs.

Janine est née le 5 avril 1919, près de Varsovie, en Pologne. Après quelques années mouvementées, elle s'est installée en France. Elle a vécu en Lorraine puis à Rueil-Malmaison aux côtés de son mari et ses enfants.

En 1988, lorsque sa fille déménage à Soindres, elle et son époux décident d'acheter une jolie maison à Magnanville pour se rapprocher de leurs petits-enfants. Depuis 30 ans, notre doyenne n'a plus quitté la ville qu'elle apprécie tant. Elle donne d'ores et déjà rendez-vous aux élus l'an prochain pour souffler avec elle sa 100^{ème} bougie !



Centre communal d'action sociale : Les actualités de la saison

La balade normande, de Fécamp à Étretat.

Le CCAS et Zaïa Zeghoudi, conseillère déléguée en charge de l'animation Seniors, proposent une sortie « *normande* » le samedi 30 juin prochain avec au programme une visite du Palais Bénédictine de Fécamp puis un déjeuner à la taverne du musée et un temps libre dans les rues d'Étretat pour finir la journée. Le trajet se fera en car. **Ouverture des inscriptions et règlement de la sortie :** 15€ par personne à partir du 22 mai auprès du CCAS.

Plan YES (Yvelines Etudiants Seniors) : à vos CV !

Le Pôle Autonomie Territoriale recrute des étudiants dans le cadre du dispositif Yvelines Etudiants Seniors en emploi saisonnier pour l'été 2018. Si vous êtes étudiant yvelinois ou poursuivant des études en Yvelines, avez plus de 21 ans et 1 an d'expérience de conduite automobile et que vous aimez les contacts, transmettez

votre CV, lettre de motivation et votre fiche d'inscription (disponible au CCAS et sur magnanville.fr) avant le 1^{er} juin 2018 sur le site www.yvelines.fr/yes afin d'assurer des visites de convivialité (conversation, jeux de société, promenade...) au domicile de personnes âgées isolées.

Plan canicule, recensez-vous.

Dans le cadre de la lutte contre l'exclusion et l'isolement, un registre nominatif des personnes de plus de 65 ans et/ou handicapées est ouvert en mairie. Ce recensement permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence et de prévenir ainsi les conséquences sanitaires d'un épisode caniculaire.

Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre et bénéficier de plus d'informations, vous devez compléter le coupon ci-dessous et le déposer au CCAS.

INSCRIPTION REGISTRE PLAN CANICULE CCAS MAGNANVILLE

Nom :

Prénom :

Année de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :



Un guide du routard pour découvrir les secrets de notre territoire

Vous recherchez une idée de balade en pleine nature ou en ville ? Une sortie culturelle ou ludique ? Une bonne adresse pour manger ou boire un verre ?

À l'initiative de la Communauté Urbaine, une édition du célèbre Guide du Routard consacrée au territoire de la vallée de Seine vient d'être publiée. Cet ouvrage de collection, de 110 pages, répertorie de nombreux lieux comme la Villa Savoye à Poissy, la réserve ornithologique de Flacourt entre Guernes et Saint-Martin-la-Garenne, le tout nouveau Parc du Peuple de l'herbe à Carrières-sous-Poissy ainsi que des bonnes idées de balades, des bons plans, des coups de cœur et des anecdotes insolites dont regorge notre territoire.

Où se procurer le guide ?

Le Guide du Routard « Vallée de Seine, de Conflans aux portes de la Normandie » est disponible dans les librairies du territoire et les surfaces culturelles commerciales. Il peut aussi être commandé en ligne. Le petit + : il existe également en version anglaise.

Professionnels : la nouvelle déchèterie SOTREMA à votre service

Depuis le 1^{er} mars, la SOTREMA a ouvert sa déchèterie professionnelle sur son site de Rosny-sur-Seine.

Ce nouveau centre de tri s'inscrit dans une démarche environnementale mais a aussi pour stratégie de fournir, tant aux collectivités qu'aux entreprises, un service de proximité qui est devenu un outil indispensable. Cette nouvelle infrastructure a pour objectif de lutter

contre les dépôts sauvages, de valoriser les matériaux recyclables, de limiter la saturation des déchèteries communautaires et de favoriser l'emploi par l'insertion et l'accueil de stagiaires.

Plus d'infos :

sotrema-environnement.fr

01 30 98 36 40

POUR LES PROS

DES SOLUTIONS DÉCHETS CHEZ NOUS

OUVERTURE
d'une déchetterie RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS

33, rue Gustave Eiffel
Z.I. des Marceaux
78710 ROSNY-SUR-SEINE

Le 1^{er} Mars 2018

RÉACTIVITÉ
service assuré toute l'année
SURVEILLANCE
interlocuteur dédié
ÉCONOMIE
déchets triés = réduction du coût

SOTREMA
www.sotrema-environnement.fr
01 30 98 36 40

SEINE-NORMANDIE
Île de France
Action financée par la Région Île-de-France

LA TOURNÉE DES 4 z'ARTS

Du 18 Mai au 4 Juillet 2018

9^{ème} édition

MUSIQUE
DANSE
THEATRE
SCENE



INFORMATIONS AU 01 30 92 86 56

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DE LA
TOURNEE SUR WWW.ECOLE4ZARTS.NET

